

# LES NOUVELLES DE LA PAROISSE ST FRANÇOIS D'ASSISE

Paroisse du Creusot et des villages

dimanche 20 NOVEMBRE  
2022

SECRETARIAT : 03 85 55 15 01  
6 rue Guynemer - Le Creusot  
stfrancois.lecreusot@gmail.com

Infos, actualités, vidéos sur  
[www.paroisselecreusot.com](http://www.paroisselecreusot.com)

## QUESTIONS D'ÉLECTRICITÉ ET DE CHAUFFAGE

Depuis plusieurs semaines, nous commençons à informer les habitués de la paroisse sur les changements à venir suite à l'augmentation du prix de l'électricité et du chauffage.

Pour mieux comprendre ce que nous sommes appelés à vivre, quelques rappels sont peut-être nécessaires.

### Comment la paroisse vit financièrement?

**Les recettes** : elles viennent de vous ! C'est grâce à votre générosité que la paroisse peut vivre !

- Les quêtes lors de la messe du dimanche, les quêtes pour les obsèques, les baptêmes, les mariages. Cela représente 71 000 €
- le casuel : c'est l'offrande versée à la paroisse par ceux qui demandent un service particulier (baptême, mariage, obsèques). Cela représente 75 000 €
- les dons : 14 500 €
- les manifestations diverses : repas paroissial, marché de Noël, vide-grenier, vente de vin, oeufs de Pâques, calendriers... Cela représente 12 000 €
- les autres recettes (inscription caté, prêts de salles, cierges) : 11 500€

Le total des recettes représente (en 2021) 184 000€

Vous le voyez, aucune subvention, ni de l'Etat, ni du Vatican...l'Eglise ne vit que de vos dons !

**Les dépenses**: elles sont multiples et couvrent le fonctionnement de l'immobilier, du matériel et des personnes.

- L'énergie (eau, électricité, gaz et fioul) : 37 000€
- les fournitures, livrets caté et cierges : 14 000€
- l'entretien des bâtiments: 5 500€
- la maintenance (chaudières, photocopieur, extincteurs): 7 000€
- les assurances, taxes et impôts: 10 000€
- les frais de déplacement: 5 500€
- les frais de personnel: 38 000€
- la contribution de chaque paroisse à la vie du diocèse: 32 000€
- Divers: 9 000€

Le total des dépenses est de 158 000€

Chaque année, nous essayons de dégager un excédent qui nous permet d'envisager sereinement des travaux de rénovation plus importants de nos bâtiments ou de faire face à des imprévus.

### Une situation nouvelle pour l'énergie

Vous le savez, la crise énergétique que nous vivons touche toute la population, depuis les foyers jusqu'aux entreprises, en passant par les municipalités et les associations.

Face à cette crise et à l'augmentation des tarifs, l'Etat a mis en place diverses mesures de boucliers tarifaires et aides exceptionnelles.

L'Association Diocésaine d'Autun, dont fait partie la Paroisse Saint François d'Assise est une association qui ne bénéficie malheureusement d'aucune mesure mise en place. L'Économat Diocésain a négocié le renouvellement de son contrat (700 points de livraisons dans le département, incluant églises, cures et salles paroissiales) avec son fournisseur Total Énergie. La négociation a été très difficile et nous avons été obligés de signer un contrat qui multiplie par *quatre* le coût du gaz et de l'électricité pour l'année à venir.

# LES NOUVELLES DE LA PAROISSE ST FRANÇOIS D'ASSISE

Paroisse du Creusot et des villages

dimanche 20 NOVEMBRE  
2022

SECRETARIAT : 03 85 55 15 01  
6 rue Guynemer - Le Creusot  
stfrancois.lecreusot@gmail.com

Infos, actualités, vidéos sur  
[www.paroisselecreusot.com](http://www.paroisselecreusot.com)

## Une conséquence radicale pour notre équilibre financier

En reprenant les chiffres habituels et en multipliant la dépense énergétique par 4 ( $37000 \times 4 = 148000\text{€}$ ), nous arrivons à une prévision pour 2023 de:

Recettes: 190 000€ (parce que nous savons que vous êtes généreux mais que vous avez aussi des augmentations chez vous!)

Dépenses: 269 000€

**Soit un déficit de 79 000€ .**

Devant de tels résultats, il n'est pas question de faire quelques économies mais de changer profondément notre manière d'user des énergies.

C'est un effort que nous sommes amenés à faire ensemble car la paroisse, l'Eglise, est un corps où chacun prend sa place et œuvre pour le bien de tous. Nos habitudes, certes confortables, sont appelées à changer, nous n'en avons pas le choix. Il est *nécessaire* et *juste* que notre consommation corresponde effectivement à ce que nous pouvons payer.

## Les églises

Avec le conseil économique paroissial et l'équipe pastorale, nous avons pris la décision de ne plus chauffer les églises. Cela représente une économie de 35 000€. Ce ne sera pas suffisant mais c'est une économie dont nous ne pouvons pas nous passer. Nous sommes conscients que pour nos anciens, se rendre à la messe en plein froid deviendra problématique mais la situation nous l'impose.

Nous serons tous vigilants à n'allumer que les lumières nécessaires, 5mn avant les offices et à les éteindre juste après.

## Les salles

Nous prendrons pendant l'hiver également l'habitude de ne pas utiliser les salles de l'espace Epiphanie. Elles serviront uniquement pour les très grands groupes de la catéchèse et de l'aumônerie.

Dans la cure St Henri : les rencontres entre 2 et 15 personnes.

Dans les salles St Joseph: les rencontres de plus de 15 personnes, jusqu'à 60 personnes.

Dès que les beaux jours seront revenus et qu'il n'y aura plus besoin de chauffage, nous pourrons reprendre les lieux habituels.

Nous sommes plus que jamais appelés à un effort commun, il repose sur la responsabilité de tous et de chacun. Les conséquences à moyen et long terme pour le patrimoine de la paroisse pourraient être encore plus radicales si nous n'arrivons pas à un équilibre budgétaire.

Nous chercherons tout au long de cette année 2023 à préparer de nouveaux contrats, de nouvelles solutions, tout en surveillant mois après mois l'évolution de la situation.

Merci à tous et à chacun pour la très grande générosité dont vous faites preuve malgré le contexte, elle est le signe que vous aimez votre Eglise et vos églises, c'est un signe d'Espérance !

L'Equipe d'Animation Paroissiale  
Le Conseil Économique Paroissial